

## Nouveau guide du Don en Confiance sur la prévention et la gestion des conflits d'intérêts



Dans le cadre de sa mission de faire progresser le secteur associatif dans son ensemble, le Don en Confiance publie un nouveau guide intitulé "Comment se prémunir et gérer les conflits d'intérêts ?" afin d'accompagner les associations et fondations qui font appel à la générosité du public sur ce sujet concernant directement les citoyens donateurs.

Ce guide est le fruit de travaux menés depuis janvier 2022 par un groupe dédié, composé de représentants d'organisations labellisées et de bénévoles du Don en Confiance. Ce guide est accessible à toute organisation, labellisée ou non.

### Qu'en est-il pour les organisations ?

Il faut savoir que les situations de conflits d'intérêts sont inhérentes à la vie de toute organisation. Pour y faire face, elles ne peuvent se reposer uniquement sur une déclaration volontaire et spontanée des intéressés mais se doivent d'élaborer des règles spécifiques pour les prévenir et les gérer, tenant compte de la réalité des missions exercées, des situations concrètes de travail et des intérêts en cause. Il convient avant tout de faire en sorte que le risque de conflit d'intérêts constitue une interrogation constante et générale pour toute personne qui y est confrontée.

### Une préoccupation pour le citoyen donateur

Parce que ce sujet fait partie aujourd'hui des préoccupations grandissantes des citoyens, autant dans la sphère privée que publique notamment lorsque leur argent est en jeu, il rejoint donc naturellement les préoccupations des citoyens donateurs.

### Les conflits d'intérêts dans Charte de déontologie du Don en Confiance

Ces travaux ont également permis au Don en Confiance de renforcer ses exigences déontologiques en matière de prévention et gestion de conflit d'intérêts, et ce dans les trois domaines qui constituent son référentiel – gouvernance, gestion, communication.

 Consultez le guide en [cliquant ici](#)

 Téléchargez-le en [cliquant ici](#)

 Consulter la Charte de déontologie en [cliquant ici](#)



### À PROPOS

Le Don en Confiance, organisme à but non lucratif ouvert à toutes les causes d'intérêt général a été créé en 1989 pour préserver et développer une relation de confiance avec les donateurs. Sa Charte de déontologie, document de référence pour le secteur et obligatoire pour ses organisations labellisées, est au fondement de sa mission de contrôle de l'appel à la générosité du public basée sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. A ce jour, le Don en Confiance rassemble près de 100 organisations labellisées suivies par 120 contrôleurs bénévoles experts... Pour consulter le contenu détaillé de la Charte de déontologie : [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org). Le public peut reconnaître les organisations labellisées *via* le label ci-contre.